



édito

Chers Ballonnaises et Ballonnais,

C'est une sortie un peu tardive pour notre édition de début d'année. Nous avons volontairement décalé sa parution afin de pouvoir vous donner les toutes dernières informations sur les projets en cours.

Je vous annonçais 2017 comme l'année des projets... Ce fut le cas, mais dans une phase de réflexion et de travail. L'aboutissement va pouvoir commencer à se matérialiser dès cette année. En effet, l'épicerie de produits bio-circuit court "Au Local" est sur le point d'ouvrir. Une réunion d'information à ce sujet est programmée le 2 mars – vous recevrez dans vos boîtes aux lettres une invitation – afin de vous en expliquer le fonctionnement. Le concept a beaucoup évolué depuis notre première réflexion et le "Tiers Lieu Au Local" a pour vocation de vous apporter beaucoup plus de services qu'un simple commerce.

Autre sujet évoqué l'année dernière à cette même époque, l'accueil scolaire et périscolaire. Là encore les avancées sont importantes puisque les contours du pôle enfance Ballon-Ciré d'Aunis se dessinent de plus en plus précisément. Une consultation est lancée pour l'implantation d'un nouvel Accueil Collectif de Mineurs, du Relais d'Assistants Maternelles et d'une école maternelle sous la forme d'un groupement de commandes entre le Sivos et la Communauté de Communes Aunis Sud.

Des informations sur ces différents projets vous attendent bien entendu dans ce journal... à découvrir en pages 2 et 3.

L'équipe municipale se mobilise pour rendre notre territoire plus attractif et vous permettre à vous, habitants de Ballon, de disposer d'un maximum de services, pensés dans le respect du cadre de vie qui est le nôtre.

Il me reste à vous souhaiter une très belle année 2018, qu'elle vous apporte le bonheur et la réussite.

Bonne lecture

Emmanuel Devaud

11 novembre 2017

Moment de recueillement ce samedi 11 novembre. Un petit cortège s'est dirigé vers le monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats et résistants morts au combat.



Toutes les générations étaient représentées. Au son de la Marseillaise, petits et grands furent émus en repensant au courage de ces hommes et de ces femmes qui ont participé à la libération de notre pays.

S'en est suivi le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle des fêtes. Attention, 2018 sera l'année de la célébration du centenaire de la fin de la grande guerre.

Sapin de Noël



La Municipalité, soutenue par le Comité des fêtes et l'Association des Parents d'Elèves, a organisé, pour la troisième année consécutive, la décoration du sapin de Noël.

Nouveauté cette année, la manifestation a évolué et s'est déroulée un samedi après-midi (9 décembre). En effet, après les quelques traditionnels tours de calèche aux côtés du Père Noël, ce temps de rencontre s'est poursuivi par une déambulation dans les rues jusqu'à la salle des fêtes où un spectacle de chant a été proposé par la chorale "LES BOUCHES EN CHŒUR". Vin chaud, jus d'orange, chocolat chaud agrémentés de gâteaux faits maison ainsi que de multiples papillotes ont fait beaucoup d'heureux malgré des conditions météorologiques peu favorables. Rendez-vous est pris pour Noël 2018.

Retour sur les vœux de la municipalité

Troisième édition de la cérémonie des vœux de la municipalité avec une participation toujours plus importante. Quel plaisir de vous retrouver aussi nombreux lors de cet événement, temps d'échanges et de rencontres très appréciables. Ils se sont déroulés cette année en présence de Jean Gorioux, président de la Communauté de Communes Aunis Sud (CdC AS) et Gilles Gay, conseiller Départemental. La CdC AS s'implique plus que jamais sur notre territoire communal, comme vous pourrez le lire ci-dessous et le Département, un partenaire qui affiche une fois de plus son soutien aux communes dans leurs projets. Cette cérémonie était également marquée par la médaille d'argent

du travail remise à Alain Begaud. Agent technique communal depuis près de 35 ans, Alain a pris sa retraite en mars dernier. C'était l'occasion pour la municipalité de lui rendre un hommage public bien mérité. Il a reçu sa médaille des mains du maire, Emmanuel Devaud. Noël Gaunet, maire pendant plusieurs mandats et maintenant adjoint, ayant donc partagé de nombreuses années aux côtés d'Alain, lui a remis un cadeau. À l'occasion de cette soirée, les projets communaux – détaillés ci-dessous – ont été évoqués. En espérant vous voir aussi nombreux l'année prochaine, pour vous annoncer, nous l'espérons, que tout avance comme prévu.



Les avancées du projet " Au Local "

la création d'un Tiers Lieu

Ça n'est pas une boutique de producteurs et pas non plus une supérette classique... C'est un Tiers lieu.

L'association "Au Local" est créée (statut loi 1901, à but non lucratif), le bureau constitué, le compte en banque ouvert, l'assurance prise, le local pour faire ses courses identifié (35 rue des Rampots), la boutique numérique en ligne (site internet) pour adhérer et faire ses commandes (7j/7 et 24h/24) en cours d'initialisation. Il ne reste plus qu'à assembler le puzzle et aménager la boutique, ce qui va prendre encore un peu de temps et d'énergie.

L'objectif est une ouverture au plus tard courant avril 2018. Une réunion publique est d'ores et déjà programmée le vendredi 2 mars 18 h 30 à la salle des fêtes. Il s'agira d'expliquer et d'illustrer le fonctionnement de ces nouveaux services à la population. Un repas partagé conclura dans la convivialité et l'échange cette réunion.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet (mairie-ballon.fr) rubrique "Association", page "Au Local".



Vers la constitution d'un pôle enfance sur la zone d'équipement public à proximité de la salle des fêtes



Esquisse qui a permis d'estimer la faisabilité du projet

L'année 2017 aura été celle des projets. En effet pour faire face à l'augmentation de notre population et à la saturation de nos équipements à destination de notre jeunesse, particulièrement la garderie (notre Accueil Collectif de Mineurs), la municipalité de Ballon, en étroite collaboration avec le RPI (Sivos de l'école du Marais) et la municipalité de Ciré d'Aunis, se sont engagés dans une réflexion et la réalisation d'une étude de faisabilité afin de répondre à cette problématique. Très rapidement et naturellement, des discussions ont été établies avec la Communauté de Communes Aunis Sud afin d'identifier des axes de mutualisation et de répartition des compétences intercommunales. Il en résulte plusieurs décisions qui vont permettre dès 2018 de rentrer dans une phase opérationnelle.

Le nouvel Accueil Collectif de Mineurs (la garderie) sera intégralement pris en charge par notre communauté de communes.

Crisesurlegâteau, afin de répondre à une problématique d'équipement intercommunal et d'équilibre territorial, la Communauté

de Communes a décidé de construire un nouveau bâtiment dédié au Relais des Assistantes Maternelles sur le secteur ouest du territoire intercommunal et a répondu favorablement à la proposition de Ballon.

Ces décisions de notre Communauté de Communes Aunis Sud permettent un portage technique, administratif et financier complet de ces équipements. La capacité financière du Sivos, qui n'a donc plus la charge de l'Accueil Collectif de Mineurs reste donc la même. La construction d'une nouvelle école maternelle sur le site de Ballon devient possiblement une réalité afin d'offrir à nos enfants un service plus adapté. La décision des municipalités de Ballon et de Ciré d'Aunis est en cours. Il s'agit de profiter de cette opportunité combinée à différentes possibilités de subventions publiques (contrat de ruralité) et à un contexte de taux d'intérêt bas pour améliorer notre offre de service.

Affaire à suivre. La municipalité ne manquera pas de vous tenir informé de la mise en œuvre de ces différents projets.

Actualité du Sivos

Du côté de l'école du Marais, 231 élèves – 129 en primaire, 92 en maternelle – ont fait la rentrée en septembre 2017. Des effectifs constants par rapport à l'année passée.

Concernant les rythmes scolaires, le conseil d'école a validé le retour de la semaine des 4 jours, fini donc les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), à l'image des décisions prises par quasiment l'ensemble des communes du territoire Aunis Sud. Cette décision a été prise suite à des réunions de concertation avec des représentants des parents d'élèves, des enseignants et des membres du Sivos, ainsi qu'un sondage effectué auprès des parents qui se sont exprimés dans ce sens à près de 75 %.



La Vie de nos associations



" À dos de libellule "

C'est quoi ? C'est une association de découverte de la nature avec des yeux à facettes, qui vous propose d'aller mettre les pieds dans les flaques ... les cheveux dans le vent (ça va vite une libellule)... de prendre des pauses à l'affût des mouvements, frémissements, odeurs... de fabriquer des bidules... dessiner, identifier, classer... D'être ensemble dehors, d'y jouer, explorer, rigoler, rêver... !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet (mairie-ballon.fr) rubrique "Association" page "A Dos de Libellules".



Retour sur la fabuleuse victoire de Ballon aux jeux Intervillages

Le 9 juillet 2017, Ballon a gagné les Jeux Intervillages 2017 ! Merci à toute notre équipe pour sa forte contribution à l'ambiance de la journée et pour un état d'esprit remarquable. Les NOT DÉGONFLÉS : vous avez été fabuleux sur toute la ligne !

Ballon devrait accueillir les jeux cette année mais... l'association porteuse de l'événement s'est mise en sommeil... et par ailleurs certaines équipes d'autres villages ne sont plus partantes. À ce jour, pas de jeux intervillages cette année malgré notre très bonne volonté et la mobilisation de nos énergies...

Nos aînés : les experts en informatique

La municipalité a saisi l'opportunité de pouvoir disposer d'une subvention du Département de Charente-Maritime dans le cadre d'une opération à destination du public "personne âgée". Dix aînés ont suivi une formation personnalisée de 10 heures en janvier afin de découvrir et mieux maîtriser l'outil informatique, l'usage de l'internet et des réseaux sociaux. Le pari de la municipalité est de s'appuyer sur ces 10 personnes pour accompagner nos autres aînés à l'usage de l'informatique et de découvrir ainsi les différents services dans l'autre monde du numérique.



Un moment convivial avec quelques participantes à la formation pour un petit debriefing. Les retours sont positifs !

Comité des fêtes Not Dégonflés

Le Comité des Fêtes a pour but d'animer le village en organisant des **manifestations conviviales, intergénérationnelles et ouvertes à tous** : 12 séances de cinéma par an, des nouveaux rendez-vous réguliers et informels pour faire avancer nos projets (prochain le 1^{er} mars), le salon du livre jeunesse (17 mars), troc de plantes / journée d'échanges et de dons (6 mai), fête de la musique (16 juin), théâtre (5 juillet), fête du village (7 juillet), concert et cinéma en plein air (20 juillet), vide-grenier (23 septembre), une fête d'automne et un événement avant Noël... Un site internet dédié est désormais en ligne : <https://cdf-ballon.wixsite.com/cdfballon>. Le Comité des fêtes a plaisir à animer Ballon avec ses bénévoles fidèles et accueille avec les nouvelles idées, les nouveaux bénévoles et les nouvelles manifestations à bras ouverts : rejoignez-nous à tout moment ! En 2018, vivement la suite !



Nos footballeurs : une pause pour une nouvelle dynamique ?

L'association a décidé de ne pas inscrire d'équipe dans le championnat 2017/2018. Elle est en veille dans l'attente d'un nouveau projet.



Nos chasseurs retour sur 2017

Ce sont 57 sociétaires qui ont pratiqué leur loisir sur notre commune. À l'image du département, le nombre de chasseurs régresse, et à l'inverse leur âge progresse. Il nous est de plus en plus difficile de limiter la progression du gros gibier, qui cause des dégâts sur les cultures et devient un danger pour la circulation routière. Nous faisons un gros effort pour limiter la progression des nuisibles comme le ragondin et le rat musqué, 500 prises chaque année depuis 3 ans par piégeage et environ 200 par le tir. Ces nuisibles font beaucoup de dégâts aux cultures, aux ouvrages (berges, chemins ruisseaux etc) et deviennent très dangereux sur le plan sanitaire. Ils sont porteurs de la maladie leptospirose, qui est transmissible aux animaux domestiques mais également à l'homme, avec des conséquences très graves.

Le Président remercie l'équipe qui se dévoue pour cette mission et encourage les autres chasseurs à venir les rejoindre. L'assemblée générale se tiendra le 8 juin à 20 heures salle polyvalente.



Notre GV Les Cigognes (Ballon, Ciré d'Aunis et Breuil Magné)



Dans une ambiance sympathique, venez-vous détendre et entretenir votre capital santé, avec une animatrice diplômée, progressez à votre rythme !

Le lundi 10h00/11h00 à Ballon (gym douce), le jeudi 9h00/10h00 à Ballon (gym douce), le lundi 16h30/17h30 à Breuil Magné (gym douce), le jeudi 19h30/20h30 à Ciré (gym tonic).

Les Cigognes en Santiag assurent aussi des cours de country le lundi 18h30/19h30 à Ciré (débutants) et le lundi 19h15/20h30 à Ciré d'Aunis (pour les plus confirmés).

GV Les Cigognes organisent des randos-repas et randos-goûters en cours d'année.
Contact : Berthelot Joël 06 89 44 11 73.

Une rando-goûter est programmée le samedi 24 mars à 14h30, salle des associations rue des Rampots à Ballon.



Toutes les informations sur nos associations à la rubrique "Associations" de notre site Internet

Programmes réalisés en 2017

Achat du terrain pour l'extension du Cimetière

L'acquisition est engagée. La signature est imminente. L'étude des aménagements liés à cette extension pourra démarrer rapidement pour répondre à la nécessité d'agrandissement du cimetière.



Mise en œuvre d'un plan de gestion des espaces publics de Ballon

L'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour les collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle le sera pour les particuliers au 1^{er} janvier 2019. Par conséquent les pratiques d'entretien (désherbage) sont plus compliquées à mettre en œuvre.

Suite à l'accord de subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour nous accompagner financièrement dans la mise en œuvre du plan de gestion des espaces publics de Ballon, l'étude a pu démarrer. Un travail important d'état des lieux et de diagnostic de nos espaces publics a été réalisé. Nous disposons d'un plan de gestion qui peut être appliqué dès à présent. Quelques petits investissements et un peu de communication vont nous permettre de faire face à ces changements de pratiques très importants et d'y associer l'ensemble des habitants.



Mise en œuvre d'un inventaire de la biodiversité présente sur le territoire communal

Dans cette même logique de pratiques plus durables et respectueuses de notre territoire communal, un inventaire des connaissances et une valorisation du patrimoine naturel ont été réalisés durant l'été. Cet inventaire a été financé dans le cadre d'un programme national et européen. Il s'agit, pour notre commune, d'une opportunité de mieux connaître notre richesse, de la valoriser et de la partager sans avoir la charge financière de l'étude. Une restitution sera présentée à la population lors d'une réunion publique. Une information vous sera faite.

Illuminations de Noël



Nous en étions dépourvus suite à un vol en fin d'année 2016. Un programme d'investissement a été mis en œuvre dans le cadre du budget 2017. La bonne surprise est venue avec le changement des illuminations de la commune de Périgny. En effet, nous avons pu bénéficier gratuitement de leur anciens équipements ce qui a permis ainsi la décoration d'une partie de nos espaces publics à très faible coûts financiers. Seuls les aménagements des supports électriques ont été à notre charge.

Merci au "bon coin" des communes et particulièrement à Anthony, notre agent technique, qui a fait le lien entre les deux municipalités et permis cette mise en œuvre.



Point sur l'aménagement de la rue des Rampots

Ça avance... doucement. Le changement d'orientation de nos projets concernant la constitution d'un pôle enfance près de la salle des fêtes nous fait modifier l'aménagement et la signalisation prévue à l'origine pour cette rue du fait d'une moindre fréquentation. Des séparateurs franchissables seront fixés au sol pour matérialiser la voie piétonne. Cette pose sera faite par les employés communaux courant 2018.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi - Habitat) Du projet à la réalité



L'année 2017 a définitivement fait entrer le PLUi-H dans sa phase concrète qui trouvera son aboutissement fin 2019.

Ces trois années de concertation s'avèrent essentielles pour finaliser un dossier fondateur : Le PLUi-H deviendra le document-cadre amené à remplacer le PLU aujourd'hui, appliqué dans chaque commune.

POUR RAPPEL, LES ATOUTS DU PLUI-H

Cohérence : Le PLUi-H permet de mettre en **cohérence** les différentes politiques de l'urbanisme, de l'habitat, de l'environnement et des déplacements. Il concilie les enjeux de construction de logement, de mobilité, de modération de la consommation d'espace, de développement des activités économiques, de qualité de cadre de vie.

Efficacité : Le PLUi-H permet de doter le territoire d'un projet opérationnel, en phase avec la réalité du fonctionnement et l'organisation des territoires qui dépasse les limites communales et intègre aujourd'hui un bassin de vie. Cela valorise la **complémentarité** des communes.

Solidarité : Le PLUi-H permet une mutualisation des moyens et des compétences sur un territoire élargi, cohérent et équilibré. C'est la **politique du "faire ensemble"**.

Le calendrier du PLUi-H

Dès janvier 2017 : Réalisation du diagnostic destiné à identifier les potentiels et les contraintes d'urbanisme

Été 2017 : Conception du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), document stratégique définissant les grandes orientations du PLUi-H et validation dans chacune des instance.

La délibération du Conseil Communautaire a été prise.

Le débat sur le PADD a eu lieu en Conseil Municipal.

Année 2018 : C'est maintenant la phase d'élaboration des différents documents réglementaires qui composeront le PLUi-H, dont l'inventaire des zones humides en cours de réalisation sur la commune

Été 2019 : Enquête publique

Décembre 2019 : Vote du PLUi-H en Conseil Communautaire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet (mairie-ballon.fr)



rubrique "Vos démarches", page "Projet du PLUi-H".

Retour sur 2017

Mariages

03/06 BONNARD Pierrick Mathieu et MOIZO Audrey

15/07 ROUSSEL Franck, Henri et CHINOT Florence

19/08 BONNIN Jacques, Achille et ATANÉ Nathalie, Marie-Louise

Décès

19/01 MUNTEAN Sabin

10/03 BAUDRY Etienne, Roger, Louis

14/04 BONNIN Roger

02/05 PILLOT Gérard

14/08 MILLIEROUX Marcel

02/09 LAGAY Augustin, Marcel

10/09 FOULADOUX Christian, Robert

28/10 CASARIL (épouse LEFEBVRE) Mireille, Geneviève, Fernande

ET DÉJÀ EN 2018

17/01 MAILLET Micheline, Marcelle, Solange (veuve d'Étienne BAUDRY)

17/01 CALIGE Claude, Rémi

20/01 VRIGNON Sylvain, Laurent, Olivier

03/02 CHAGNON Gabrielle, Hélène (veuve de Roger BONNIN)

Naissances

05/01 HERPIN Alice, Rosa

06/03 CARPENTIER Martin, Joseph, Stéphane

26/03 FEBVAY MOURAUX Zélie

21/04 ROMEIRA POINET Sacha, Jean-Marc, Eugène

14/05 PLINET Margaux, Daniele, Christine

01/09 MONTAZ Éthan

09/09 FOULADOUX DUVALLOU Marceau, Lisandre

26/11 GENDRE BENITEZ Luca

Année 2018 : à retenir

Manifestations

02/03 Réunion publique et ouverte du tiers lieux " Au local "

03/03 Spectacles de Hip Hop

17/03 Salon du livre jeunesse et ... Repas des Aînés

28/04 Ballon accueil le 10^e anniversaire du festival "Cycle&Sound" (manifestation CdC Aunis Sud)

16/06 Fête de la musique

23/06 Fête des écoles

07/07 Fête du village

20/07 Concert et cinéma en plein air

23/09 Vide-grenier

Travaux

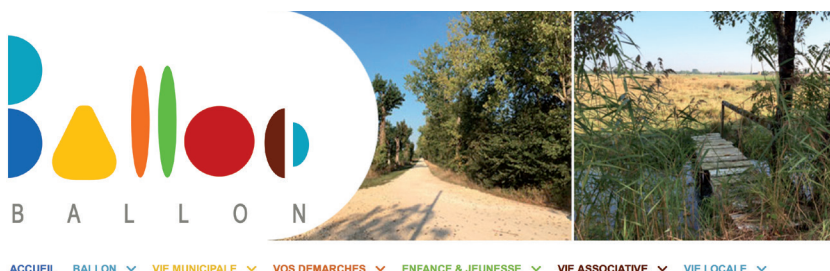
Enedis : 1^{er} trimestre amélioration du réseau électrique moyenne tension 20000 volts. Par ailleurs, suite à la réunion publique du début d'année 2017, des travaux ont déjà été réalisés.

Rese : 2nd trimestre amélioration du réseau d'adduction d'eau potable (rue des Gros hommes, route de la Preuille, rue des Rampots, et sur la D266 entre la Tublerie et le Grand Agères).

Ballon : 2nd semestre, aménagements pour la circulation des piétons rue des Rampots.

Le site internet de Ballon

www.mairie-ballon.fr



Un véritable succès. Plus de **30 000 visites** depuis un an. Un site qui intéresse donc... mais des contenus pas toujours à jour. C'est **votre site internet**, à **vous** de le faire vivre, merci de nous faire parvenir, afin de les publier, vos différentes informations au format numérique aux adresses mail suivantes : ballon@mairie17.com et jobin-vander@wanadoo.fr ou par la rubrique contact de notre site.